Roselières aquatiques d'Hautecombe

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Roselières aquatiques d'Hautecombe

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1106

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget - canal de Savières **Code :** V133

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: **X** 872517.1943 **Y** 2089476.391

Altitude moyenne (m) : 230

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 05/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.2848647901755

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 718.174363258005

Types de milieux Corine Biotope

ROSELIERES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

Critère FONCTIONS DE PROTECTION DU MILIEU PHYSIQUE

Justification

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification

Critère AUTRE INTERET FONCTIONNEL D'ORDRE ECOLOGIQUE (préciser dans l'encart réservé aux remarques)

Justification Zone refuge pour l'avifaune lacustre

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère poissons

Justification Présence de : Brochet, Corégone, Omble chevalier et Truite de lac

Critère oiseaux

Justification Présence de : Fuligule milouin et Harle bièvre

Critère FLORISTIQUES

Justification Roselières aquatiques

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040007

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040007 Littoral du lac entre Hautecombe et Saint-Gilles - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2612 ROSELIERE D'HAUTECOMBE - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords et SI499 - Abbaye de Hautecombe

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13)

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET & MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats partiellement dégradés.
Site abritant de nombreuses espèces protégées.